



Fédération nationale des salariés
du secteur des activités postales
et de télécommunications CGT

263, rue de Paris - Case 545

93515 Montreuil

<http://www.cgt-fapt.fr>

e-mail : fede@cgt-fapt.fr



Les facteurs s'adressent aux usagers particuliers et entreprises

L'État a confié à **La Poste** les missions de service public qui permettent à tout un chacun d'avoir accès à la communication écrite, à savoir expédier ou recevoir du courrier sur n'importe quel point du territoire, sur la base d'un tarif identique pour tous (le timbre) sans distinction des distances et des moyens financiers dont dispose chaque usager. C'est la péréquation tarifaire. Votre facteur passe aujourd'hui 6 jours sur 7 et votre bureau de poste reste accessible et situé à proximité.

Toutes ces valeurs sont nécessaires au développement économique et au maillage indispensable du territoire.

Depuis sa transformation en Société Anonyme, les dirigeants de La Poste se sont engagés vers une transformation totale de ce service public, pour l'orienter vers un service marchand avec pour seule finalité, une recherche exclusive de rentabilité financière.

Les missions initiales de la poste historique ont été concurrencées par des offres de services payants et de plus en plus coûteux (lettre suivie, colissimo, collectes ou remises de courrier en entreprise.....). Pour la plupart des usagers les tarifications subissent régulièrement des hausses (prix du timbre de base, des objets recommandés, garde ou réexpédition du courrier...). Le facteur est considéré comme le deuxième personnage le plus aimé des français, car il bénéficie d'un certain « capital confiance » auprès des populations. Sa visite et son contact humain quasi quotidiens, lui confèrent un rôle social efficace.

A ce titre, il relaie tout à la fois de nombreuses informations ou conseils, favorise les liens sociaux et jouit d'une garantie de sécurité et de discrétion. Le facteur est considéré comme une « vitrine » de l'entreprise.

Or, La Poste souhaite aujourd'hui utiliser cette image et cette confiance pour développer des services d'aides à la personne au détriment de la desserte régulière de votre courrier. Les retards d'acheminement, la distribution du courrier l'après midi, la desserte quotidienne de plus en plus aléatoire, la réduction des heures d'ouverture des bureaux voire la fermeture catégorique dans les quartiers et en zone rurale, le

changement incessant des facteurs, la fermeture des centres de tri dans les départements au profit de grandes plates-formes régionales, sont les conséquences directes des milliers de suppressions d'emplois (90 000 en 10 ans).

Ces plates formes régionales sont une ineptie avec des conséquences comme lors de la dernière action des routiers, où le blocage d'une seule plate forme, paralysait toute une région postale. Le « timbre vert », présenté comme plus écologique, s'est traduit par une multiplication des transports routiers, de l'empreinte carbone et du délai d'acheminement.

Sous prétexte de baisse de trafic du courrier traditionnel, La Poste souhaite se transformer en entreprise de services et utiliser ses facteurs pour relever les compteurs de gaz et électricité, le démarchage à domicile (remise de catalogue et enregistrement de la commande), la vente de produits d'assurance, la livraison de vos courses via le drive, livrer le pain et les médicaments, récupérer les cartons, les toners et les piles dans les entreprises, le linge sale chez les particuliers, promener votre chien...

La Poste a-t-elle la volonté de conserver l'acheminement et la distribution du courrier ?

On peut en douter !

Parallèlement à ce changement des missions du facteur, La Poste annonce la création de boutiques de relais-colis dans les gares SNCF pour réduire considérablement la livraison des colis à domicile, ce qui a n'en pas douter aboutirait à une vague de suppressions d'emplois dans les mois à venir.

S'il est envisageable de développer certains nouveaux services, la CGT pense que ceux-ci doivent rester dans le cadre du rôle social du facteur et que le service public postal doit répondre aux besoins des populations en termes de communication. Pour cela nous vous invitons à soutenir les postiers sur ces revendications :

- Un centre de tri par département (rapidité d'acheminement et sécurisation du courrier)
- Une distribution quotidienne du courrier (6 jour/7)
- Le maintien de la péréquation tarifaire
- L'arrêt immédiat des fermetures des bureaux de poste et l'élargissement des heures d'ouverture.

Les postiers et la CGT ont décidé de sensibiliser les populations durant la période du 9 au 20 mars au travers de conférences de presse et d'informations des usagers.

N'hésitez pas à aller à leur rencontre et à définir avec eux les besoins de communication nécessaires à votre environnement familial ou professionnel.